



Pays d'Arles

Traité établissant
une constitution pour l'Europe

Quels enjeux ?

Conférence et débat public

Le samedi 7 mai 2005, à 15h
Arles, Amphithéâtre de l'Espace Van-Gogh

Avec la participation de :

Emmanuel Lemasson

Docteur en sciences politiques, agrégé de sciences sociales,
enseignant à l'université d'Aix-Marseille 2

Patrick Gianfaldoni

Maître de conférence en sciences économiques,
universités Claude-Bernard (Lyon 1) et Avignon

Invité : Attac Italie (SR)

Attac Pays d'Arles

Maison de la vie associative, boulevard des Lices, 13200 Arles
Tél. 04 90 93 49 60 ou 04 90 49 64 28 / Fax 04 90 54 77 95



Pays d'Arles

Une constitution contre la démocratie

Le 29 mai, nous sommes appelés à nous prononcer sur un traité constitutionnel qui va à l'encontre de tous les principes démocratiques : principes de lisibilité et de clarté du texte, de révision souple de la Constitution; de la séparation des pouvoirs ; de la responsabilité des organes politiques, de neutralité de la Loi fondamentale qu'est un texte constitutionnel.

Le 29 mai, nous sommes appelés à nous « lier les mains » avec une constitution largement dominée par l'économie marchande (partie III), et ainsi assujettir par un vote « oui » les générations futures. Nous pouvons affirmer que ce référendum est d'une importance historique : si le oui l'emporte, plus aucune autre politique ne sera possible pendant plusieurs décennies.

Pourtant, des propositions alternatives existent. Mais elles supposent, au préalable, un vote contre cette Europe capitaliste, sans contrôle citoyen et sans peuple européen. Elle se construit aujourd'hui dans la multiplication des débats et par notre engagement autour des principes d'une Europe véritablement démocratique et sociale.

Emmanuel Le Masson, Patrick Gianfaldoni